questions d'achat
Lettre d'information du service achat/immobilier
N° 4 • février 2013

Instrumentation scientifique : toujours plus rapide !

Le CNRS et l'Agence de mutualisation des universités et des établissements (AMUE), à laquelle adhère l'Inserm, ont lancé en matière d'instrumentation scientifique une procédure qui permettra de réduire fortement le délai d'achat des matériels suivants :

1. Microscopie électronique et ionique	**7. Spectroscopie vibrationnelle et de fluorescence**
2. Microscopie à champ proche	**8. Spectrométrie électronique et ionique (XPS, UPS, AES, HREELS, ISS)**
3. Microscopie photonique	**9. Lasers impulsionnels**
4. Spectrométrie RMN, IRM et RPE	**10. Appareils de mesure des propriétés magnétiques**
5. Appareils de génération et/ou d'analyse de rayons X	**11. Séquenceurs d'ADN haut débit**
6. Spectrométrie de masse	**12. Appareils de cytométrie (analyseurs et trieurs)**

Le dispositif vous sera accessible dès le mois de mars. Contactez votre responsable achat

L'Information des candidats évincés : une étape clé de l'achèvement de la procédure

A l'issue de l'analyse des offres vient le moment fatidique où il faut choisir le candidat attributaire du marché. Le bonheur des uns faisant le malheur des autres, il vous faudra informer le candidat chanceux **en même temps que vous annoncerez la mauvaise nouvelle à ses concurrents évincés.**

Mode d'emploi

Le titulaire une fois choisi, un courrier est adressé aux entreprises non retenues leur expliquant les raisons pour lesquelles leur offre n'était pas la meilleure. Pour ce faire, il leur est précisé :

- les notes obtenues pour chaque critère avec leur justification, même synthétique ; ne pas hésiter à émettre un commentaire positif lorsqu'un critère a été bien rempli !
- le nom de l'attributaire et les notes qu'il a obtenues.

Attention : ne pas révéler de détails sur l'offre technique du candidat retenu, cela porterait atteinte au secret industriel et commercial qui protège la société.

Quels moyens de communication ? Tous ! (mail, courrier, fax…)

Création graphique : Myrtem Belkacem © Inserm Disc

Comment gérer mes abonnements périodiques ?

En cas de défaut ou de retard de livraison, un seul réflexe : alerter immédiatement le chargé de clientèle Prenax :

Ludovic VIEIRA
Tél : 33 1 55 17 77 09
Fax : 33 1 55 17 77 01
E-mail : ludovic.vieira@prenax.fr

Attention : les demandes de réabonnement effectuées auprès de Prenax engagent l'Inserm, même si le bon de commande SAFIr n'a pas été immédiatement envoyé (cas des abonnements 2013 souscrits en 2012). Soyez vigilants !

Licences Microsoft… On « reboot » !

L'Inserm fait partie d'un groupement national de commandes de logiciels, le bien nommé « Groupe Logiciel », géré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce groupe, qui réunit 267 établissements d'enseignement et de recherche, vient de notifier début 2013 un nouveau marché pour l'acquisition de licences Microsoft.

Les avantages de ce nouveau marché
- pas de montants minimum ni maximum (plus de blocage dans SAFIr…)
- la création d'un site internet fournisseur dédié (où vous pourrez disposer des tarifs du marché à jour, saisir des devis, consulter les clés d'activation des licences et accéder aux liens de téléchargement)
- et des tarifs enseignement / recherche… imbattables !

Le service achat / immobilier travaille à la mise en place de ce marché, en collaboration avec le nouveau titulaire, la société SOFTWARE ONE.

Dès février, le marché fera l'objet d'une communication nationale précisant les modalités d'utilisation du site dédié et de commande auprès de ce nouveau fournisseur.

Allo l'Inserm

Les communications DATA en France métropolitaine sur mobile

Les téléphones ne disposent pas d'une option DATA par défaut. Afin de pouvoir surfer sur Internet et lire vos courriels sur votre téléphone, il est nécessaire de souscrire à une option DATA en plus du forfait voix. Plusieurs forfaits DATA sont proposés dans le marché en fonction du terminal et de votre forfait.
Pour plus d'informations, contactez votre délégation régionale ou rendez-vous sur : **https://si-pratique.inserm.fr**

Création graphique : Myrtem Belkacem © Inserm Disc

Hebergement : nouvelle année, nouv'hôtels !

En 2013, l'Inserm collaborera avec une centrale de réservation hôtelière, la société BSI.

Impacts :

1, De nouveaux tarifs négociés sur la base de la liste hôtels déjà en vigueur
2. Un outil de réservation en ligne automatisé et ergonomique.

Le déploiement de ce dispositif sera progressif ; une version mise à jour de la liste hôtels vous sera prochainement communiquée par votre responsable achat.

Mission

Attention : la règlementation « Missions 2013 » conserve les seuils de 120 € en chambre simple et 150 € en chambre double, mais ces sommes incluent désormais le prix de la chambre, du petit déjeuner, la TVA et, le cas échéant, la taxe de séjour.

Préparez vos voyages à l'avance

Plus on s'y prend tôt, meilleurs sont les tarifs proposés par les transporteurs aériens et ferroviaires, et par les hôteliers.

L'agence American Express peut vous aider à trouver les meilleurs tarifs à l'avance.

Mail : fr.businesstravel@service.americanexpress.com
Téléphone : 01 72 03 98 57.

Ils sont également disponibles sur le site de réservation en ligne en temps réels : https://aev.aexp.fr/login/erp

Pour vous aider à anticiper, votre DR met à votre disposition un tableau récapitulatif des manifestations parisiennes (salons et autres) de l'année 2013.

Zoom sur la « carte affaires »

Presque 800 d'entre vous en disposent déjà !

Adossée à votre compte personnel et bénéficiant d'un débit différé de 30 jours fin de mois à partir de la date du relevé d'opération, la carte affaires vous assure un remboursement par l'Inserm avant même le prélèvement sur votre compte. Elle est destinée à couvrir vos **dépenses professionnelles** lors de vos déplacements en France et à l'étranger (ex : taxi, restauration, location d'un véhicule).

Pour être remboursé des frais engagés, vous devez disposer d'un ordre de mission et transmettre les factures à votre gestionnaire financier.

Plus d'information : contactez votre DR

Inserm

Création graphique : Myrtem Belkacem © Inserm Disc

L'équipe achat participe au Forum Labo

Du 4 au 7 juin 2013, venez à Paris, Porte de Versailles, nous rencontrer : les services achat de l'Inserm, du CNRS et de l'INRA seront aux côtés des professionnels du Laboratoire.

Deux forums experts dédiés aux marchés publics seront animés par ces services pendant le salon. Retrouvez la liste de l'ensemble des exposants, demandez votre badge et toute information sur http://www.forumlabo.com.

Création graphique : Myriem Belkacem © Inserm Disc